

# UNICONGO

# NEWSLETTER



Juillet 2023

[www.unicongo.cg](http://www.unicongo.cg)

## Assurance Import : Plateforme GUOT

01

Le 1er juillet 2023, le GUOT a lancé la Plateforme Assurance Facultés Électronique (E-PAF), rendant obligatoire la souscription d'assurances pour les importations via celle-ci. Cette décision a été prise sans l'accord de la Direction Générale des Institutions Financières Nationales (DGIFN), régulateur des assureurs, qui pour des raisons réglementaires, n'a pas validé le passage à la nouvelle plateforme.

Ce désaccord a entraîné l'impossibilité pour les assureurs et courtiers en assurances d'intégrer la plate-forme, bloquant ainsi l'édition des Tickets d'Importation (TI) pour les importateurs. Le TI étant un document essentiel au processus d'importation, cette situation a engendré un blocage des importations pendant une dizaine de jours.

Suite à une interpellation de l'exécutif par le Président de l'Union, le ministre de l'Économie et des Finances et celui des Transports ont tranché et pris le 18 juillet l'arrêté 9690 pour rendre obligatoire la souscription de l'assurance transport faculté à l'importation via la plateforme du GUOT E-PAF, entraînant un coût supplémentaire de 22.000 FCFA, réparti entre les assureurs (15.000 FCFA) et les importateurs (7.000 FCFA). Cette nouvelle disposition a contraint les assurances à revoir leurs tarifs, car désormais l'assurance faculté est souscrite avant le départ de la marchandise, imposant ainsi aux importateurs un coût additionnel bien supérieur aux 7.000 FCFA à leur charge.

Unicongo, qui a suivi le dossier depuis le début en discutant avec les différentes parties prenantes, les alertant sur la situation de blocage, œuvre désormais pour une révision du tarif du GUOT de 22 000 FCFA à 5 000 FCFA à la charge des assureurs.

## PAPN : Redevance scanner et PCEC

02



Le 04 juillet 2023, le ministre d'État en charge du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation a signé une note circulaire portant suspension temporaire du règlement de la redevance de scannage et du paiement du certificat de contrôle de la conformité des marchandises.

L'objectif de cette mesure est de minimiser l'impact financier de ces services sur les prix, en particulier ceux des produits de première nécessité, en attendant que le gouvernement statue sur ces deux mesures génératrices de surcoûts que les importateurs vont indubitablement répercuter sur les prix. Depuis, les opérateurs économiques se retrouvent confrontés à des informations diverses et contradictoires.

Concernant la redevance de scannage, elle a été suspendue un moment, mais suite à des courriers du Directeur de Cabinet du Ministre de l'Économie et des Finances et du prestataire Global Access, les lignes maritimes en charge de collecter la redevance ont recommencé la facturation le 31 juillet.

Il en est de même pour le contrôle de la conformité des marchandises à destination du Congo, les prestataires en charge informent de l'obligation du certificat quand la note circulaire en suspend le paiement.

Face à cette situation confuse, Unicongo a sollicité du gouvernement la conduite à tenir et on nous a fait savoir qu'un travail interministériel est actuellement en cours pour statuer sur les différentes nouvelles mesures au port de Pointe-Noire, dont ces 2 mesures.

## Augmentation du prix de l'essence

03



Le 30 juin dernier, l'arrêté 8674 a annoncé une augmentation du prix de l'essence en République du Congo, passant de 625F à 775F, soit une hausse de 25% par rapport au tarif en vigueur en 2022, en plus des 5% déjà réalisés en février 2023. Cette décision fait suite au programme de facilité élargie de crédit du FMI, auquel la République du Congo est engagée. Dans le cadre de ce programme, le FMI a recommandé aux pouvoirs publics congolais de réduire les subventions accordées au secteur pétrolier afin de les réaiguiller vers des secteurs prioritaires tels que la santé ou l'éducation. Conformément à cette recommandation, une augmentation de 30% du prix du Gasoil et du Super au cours de l'année 2023 a été préconisée.

Le Gouvernement a souhaité cependant ne pas appliquer de hausse simultanée au prix des deux carburants. Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement a réuni les représentants du secteur privé le 3 juillet pour expliquer la décision du gouvernement de partir sur une approche progressive. Ainsi, le prix des deux carburants a été augmenté de 5% en février dernier et celui du Super a été augmenté de 25% supplémentaire le 15 juillet, atteignant ainsi le niveau préconisé par le FMI. Le prix du Gasoil, quant à lui, devrait rester stable jusqu'à la prochaine revue en fin d'année. Dans le but d'entamer cette prochaine revue du FMI avec une nouvelle donne, le Premier ministre a sollicité des propositions de mesures compensatoires de la part du secteur privé. Le gouvernement a reçu d'Unicongo des propositions, notamment concernant les coûts au port autonome de Pointe-Noire et l'allègement de la parafiscalité.

Unicongo est prêt à travailler en étroite collaboration avec le Gouvernement pour trouver des solutions équilibrées et adaptées aux défis économiques du pays

## Convention collective des transports

04

Suite à la publication de l'arrêté n° 6614/MFPTSS-CAB du 30 mai 2023 portant composition de la Commission Mixte Paritaire chargée de l'examen et de la conclusion d'une nouvelle convention collective des auxiliaires de transport, terminaux à conteneurs et assimilés, des négociations ont été lancées le 12 Juillet à Unicongo à Pointe-Noire. La réunion a regroupé les membres de notre fédération Transport Transit d'une part et les représentants de la confédération syndicale CSC et de la Fesydock/CSC d'autre part, sous la présidence du Directeur Départemental du Travail.

La réunion initiale a porté sur les deux points suivants :

1. Détermination d'un **calendrier de travail**
2. Négociation de **la date d'applicabilité de la nouvelle convention collective.**

À ce jour, sur les **80 articles à faire évoluer, 41 articles ont déjà été passés en revue** et les travaux se poursuivent. Dans les prévisions, l'ensemble des articles devrait être **finalisé en septembre** avec éventuellement un début de réflexion sur la nouvelle grille catégorielle et salariale. L'application de la **nouvelle convention a été proposée pour le 1er janvier 2024.**

## Visite du Président Kenyan au Congo

05



Le Président Kenyan William Ruto a effectué une visite officielle au Congo du 7 au 9 juillet, accompagné d'une délégation de 40 chefs d'entreprises. Lors de sa rencontre avec son Homologue, Son Excellence Denis Sassou Nguesso, le Président Ruto a mis l'accent sur l'**importance cruciale du secteur privé dans le renforcement des relations économiques entre les deux nations africaines.** Il a également exhorté les entrepreneurs à saisir les opportunités offertes par les liens étroits entre les deux pays afin d'accroître les volumes d'échanges commerciaux.

Cette initiative ambitieuse, visant à encourager la croissance économique et à élargir les opportunités pour les populations des deux nations, a été accueillie avec enthousiasme. Néanmoins, **nous avons exprimé les regrets de l'Union quant au court préavis qui n'a pas permis de mobiliser largement les entreprises congolaises.**

Malgré ce contretemps, la délégation kenyane, particulièrement intéressée par les secteurs du BTP, de l'industrie et de la médecine, a pu effectuer des visites fructueuses de quelques uns de nos adhérents, notamment l'entreprise MBTP.

Dans l'ensemble, cette visite du Président Ruto a été saluée comme une opportunité significative pour renforcer les échanges commerciaux et les partenariats entre le Kenya et notre pays. Le soutien et l'ouverture d'Unicongo envers les partenaires kenyans sont manifestes et **nous espérons ardemment avoir l'opportunité d'accompagner le Président de la République du Congo lors de ses futurs déplacements pour continuer à renforcer les relations économiques entre notre pays et ses pays partenaires.**

## Réforme de la TVA de l'amont pétrolier

06

Le ministère de l'Économie et des Finances avait transmis à Unicongo un **projet de nouveau décret fixant les modalités d'application de la TVA à l'amont du secteur pétrolier**, dans le cadre des réformes de cette taxe, en remplacement du décret n° 2022-1858 du 12 octobre 2022. **Les membres de la fédération Pétrole ont répondu à ce projet par des propositions** récapitulées dans un document qui a été communiqué au ministère.

Le 21 juillet 2023 le ministère a organisé une réunion de concertation qui a fait la synthèse des propositions retenues et validé la dernière version. A cette réunion présidée par le Conseiller à la fiscalité du Ministre de l'Économie et des Finances, ont participé des représentants du ministère du Budget, de la Direction Générale des Impôts et des cabinets de conseil en fiscalité, membres d'Unicongo.

**La nouvelle version du nouveau projet de décret issue de cette réunion n'a pas été divulguée, en attendant sa finalisation à l'attention du Ministre de l'Économie et des Finances.**

## Projet VET Toolbox II Congo

07



**Face aux défis liés à l'offre de formation inadaptée et aux besoins du marché de l'emploi, Expertise France en collaboration avec Unicongo lance un projet dans le domaine de la maintenance Industrielle.** Ce projet vise à améliorer les capacités de 400 bénéficiaires.

Le projet s'articule autour de trois axes :

1. Le partenariat Public-Privé à travers les cadres de concertation ;
2. Le développement des compétences dans 3 secteurs (maintenance industrielle, bois/forestier et l'écotourisme) grâce à des dispositifs de formation innovants et co-construits ;
3. La capitalisation et le partage des bonnes pratiques.

La formation professionnelle joue un rôle central dans l'augmentation des chances d'emploi pour les jeunes, en lien avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) sur l'éducation de qualité, sur le travail décent et la croissance économique.

Le projet axé sur la maintenance industrielle vise à :

- Identifier les sociétés dans les filières cibles (froid, mécanique générale, soudure, chaudronnerie et mécanique auto) ;
- Sensibiliser et recruter les jeunes ayant un bon niveau de formation de base en collaboration avec le secteur privé ;
- Préparer l'organisation d'une formation du type dual (75 % en entreprise et 25 % au institut de formation) ;
- Former les formateurs/tuteurs dans les entreprises ;
- Équiper et accompagner les jeunes à placer dans les entreprises ;
- Placer les jeunes pour la formation dans les entreprises et les CEFA.

Ce projet présente de nombreux avantages aux entreprises engagées, notamment en termes de :

- Participation active à un projet visant une meilleure adéquation formation-emploi ;
- Amélioration du niveau de compétence des employés à coût réduit pour les entreprises ;
- Optimisation des recrutements en fonction des besoins réels de l'entreprise.

**Nous invitons toutes les entreprises intéressées à se rapprocher d'Unicongo pour rejoindre ce projet ambitieux.**

## Visite du Responsable régional du BIT

08

Dans le cadre de ses missions d'appui aux organisations d'employeurs, **le bureau régional du BIT à Yaoundé avait réalisé en 2021 une étude qui a abouti à l'élaboration d'un plan**



Bureau internationale du Travail

**de développement stratégique d'Unicongo**, adopté par le Conseil d'administration de l'Union. Ce plan comporte deux grands projets, visant essentiellement à offrir des services dédiés spécialement aux TPE/PME, membres de l'Union et à favoriser l'adhésion de cette catégorie d'entreprises.

Il s'agit d'une part, de la création d'une plate-forme numérique devant aider ces entreprises à accéder à des informations pertinentes sur l'ensemble des textes juridiques, d'autre part, de la mise en place d'un Kit méthodologique de formation des formateurs, à travers une plateforme des formations digitales.

Des financements ont été obtenus par le BIT en 2022, pour **la mise en œuvre de ces deux projets**, dont Monsieur Lassina TRAORE, responsable des activités d'organisations d'employeurs au bureau régional du BIT à Yaoundé, a fait le point avec **le Président et la Secrétaire générale exécutive d'Unicongo au cours de son séjour à Brazzaville du 03 au 07 juillet**.

## Lancement du répertoire des PME

09



Il s'est tenu à Brazzaville le 04 juillet 2023, **le lancement officiel du «Répertoire des PME», initié par UNICONGO en collaboration avec le Bureau International du Travail (BIT)**. Cette activité a connu la présence de Madame la Ministre des Petites et Moyennes Entreprises et de l'Artisanat, du Représentant du BIT, du Président d'Unicongo, du Directeur Général des PME, du Président de la Chambre de Commerce de Pointe-Noire, du Coordonnateur National du CERAPE, de la Secrétaire Générale d'Unicongo ainsi que de chefs d'entreprises membres et non membres d'Unicongo.

L'objectif de ce répertoire numérique est de favoriser l'accès à l'information aux entreprises et particulièrement aux TPE et PME qui n'ont pas le personnel dédié en interne. Le répertoire regroupe sur un site unique toutes informations nécessaires à la vie d'une entreprise, de la création à la liquidation en passant par les processus d'embauches, les structures d'appui et tous les textes juridiques. Ce répertoire numérique des TPE/PME est une innovation de ce qu'il est le premier répertoire à regrouper autant d'informations destinées aux TPE-PME en République du Congo. C'est un outil riche en données, très intuitif et facile d'utilisation. Il est facilement accessible à tous et dans son utilisation via le lien <https://www.unicongo.cg/bibliotheque/>.

Nous tenons à remercier le BIT, Madame la Ministre des PME et la chambre du Commerce et de l'Industrie de Pointe-Noire pour leur participation respective à la mise en place de ce projet.

## 2e réunion du CNEF 2023

10

Lors de la 2e réunion ordinaire de l'année du Comité National Économique et Financier du Congo (CNEF Congo), présidée le 5 juillet par le Ministre congolais de l'Économie et des Finances, il a été discuté de la situation économique nationale.

Il y a été indiqué que l'activité économique devrait se renforcer en 2023 avec **une croissance prévue du PIB réel de +2,3 %, comparé à +0,4 % en 2022**. Les facteurs contribuant à cette consolidation incluent la relance des investissements pétroliers, une amélioration dans l'industrie manufacturière et des paiements réguliers des salaires et des pensions. **L'inflation sera à 3,6 % en moyenne annuelle 2023, en hausse par rapport aux 3 % de l'année précédente**. Ce niveau d'inflation est au-dessus de la norme communautaire est causé en particulier par la hausse du prix des carburant à la pompe mais aussi par l'inflation internationale répercutée au Congo par les importations.

Au niveau du financement de l'économie, le système bancaire national a montré une évolution mitigée, avec une **contraction de 5,2 % dans les crédits accordés à la clientèle et une diminution de 2,9 % des créances en souffrance**. En revanche, sur le marché des titres publics de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), le Trésor public congolais a mobilisé des financements à hauteur de 612,9 milliards de F CFA à fin avril 2023, une hausse de 37,1 % par rapport à l'année précédente.

À l'échelle sous-régionale, il a été constaté un ralentissement des activités économiques en raison des tensions inflationnistes persistantes et de la dégradation des termes de l'échange. Le taux de croissance du PIB de la région est estimé à 1,8 % au premier trimestre 2023, contre 2,9 % à la même période l'année précédente.

Au niveau international, la faiblesse de l'activité économique mondiale au premier trimestre 2023 a été attribuée à la baisse de la demande, influencée par le resserrement des politiques monétaires des banques centrales et les effets restrictifs de la guerre en Ukraine sur le commerce mondial. Le Fonds monétaire international (FMI) a revu à la baisse sa prévision de croissance mondiale en 2023, la fixant à 2,8 %.

Le Comité a également pris connaissance des conclusions du Sommet pour un nouveau pacte financier mondial qui s'est tenu à Paris en juin 2023, abordant des thèmes tels que la réforme des institutions financières internationales, la mobilisation des capitaux privés pour le climat et les infrastructures vertes, ainsi que la gestion des enjeux de la dette.

## Rencontre BDEAC – Fédération AEP

11

**Une réunion a eu lieu le 3 juillet entre le Représentant National de la BDEAC et le bureau de la Fédération Agriculture Élevage et Pêche d'Unicongo** dans le but pour la BDEAC de se familiariser avec le secteur agricole congolais formel. L'objectif était également d'explorer des possibilités de **financement appropriées pour soutenir ce secteur**. Des discussions approfondies ont eu lieu concernant les défis et les opportunités spécifiques auxquels le secteur agricole au sens large fait face.

Suite à cette réunion fructueuse, il a été convenu que des visites de terrain seraient organisées dans les exploitations des adhérents de la fédération. Ces visites auront pour objectif de mieux comprendre les réalités et les besoins des acteurs nationaux, ainsi que de déterminer les domaines spécifiques où le financement et le soutien de la BDEAC pourraient avoir un impact positif. Ces visites de terrain joueront un rôle crucial dans la mise en œuvre des mesures concrètes visant à promouvoir le développement durable et la croissance du secteur agricole au Congo.

## Enquete IFC – Changement Climatique

12

IFS (International Finance Corporation) a mandaté la société Deloitte pour réaliser **une étude sur la capacité des entreprises à faire face aux changements climatiques** et à l'atténuation de ses effets en République du Congo.

L'objectif de cette enquête est de comprendre comment les entreprises du pays sont actuellement confrontées aux défis du changement climatique et d'identifier les opportunités d'action pour renforcer leur résilience et contribuer à l'atténuation des effets du changement climatique.

Ci-dessous les liens des questionnaires, merci de vos retours.

- **Transport et logistique** : <https://fr.surveymonkey.com/r/KPCQTZH>
- **Oil & Gas** : <https://fr.surveymonkey.com/r/ZTW5C35>
- **Finance** : <https://fr.surveymonkey.com/r/K5VHT83>
- **Industrie** : <https://fr.surveymonkey.com/r/LXP5NCR>
- **Agriculture** : <https://fr.surveymonkey.com/r/NYXJ63B>
- **Foresterie** : <https://fr.surveymonkey.com/r/KP5G6DK>
- **Energie (hors Oil & gas)** : <https://fr.surveymonkey.com/r/N9CNQN8>